



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E187246

VALABLE JUSQU'AU 17/01/2026

ÉDITÉ LE 20/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/11/2018

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/11/2024

Capital : 1 000

Raison sociale : ENERGIES DE L'EST 46

7 RUE GEORGES CUVIER
67610 LA WANTZENAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Strasbourg

Siret : 843 881 350 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 400668600104

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 23034654898

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 23034654898

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Téléphone : 06 62 78 57 29

Portable : 06 62785729

Fax :

Site Internet :

E-mail : energiesdelest46@gmail.com

Responsabilité légale :
GULER YASSAR PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	18/01/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	18/01/2024
o Poêle ou insert bois	18/01/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	07/03/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.